

# DEMANDE D'ADHESION

Section enfant de 8 à 15 ans

Saison 2020/2021



Gallia Club Omnisports de BIHOREL  
Association de loi 1901 créée en 1967  
Agréée Jeunesse et Sport sous le n° 76 591

Section plongée sous-marine créée en 1972  
Adresse : B.P.50 - 76420 BIHOREL  
Section affiliée à la F.F.E.S.S.M. sous le n°22 76 0014

Site Internet : [www.gcobplongee.com](http://www.gcobplongee.com)

## Inscription & pratique sous réserve des normes COVID

Le tarif de l'adhésion comprend les entrées à la piscine au cours Enfant

### DOCUMENTS A JOINDRE A LA DEMANDE

- 1 photo d'identité
- 1 à 3 chèques du montant total (voir décompte de l'adhésion au verso)
- **2 copies de votre certificat médical de moins d'un an** de non contre-indication à la pratique de la plongée et/ou apnée, y compris en compétition.
- Attestation comme quoi l'enfant sait nager au moins 25 m

**Sans présentation du certificat médical aucune demande de licence ne sera effectuée.  
L'accès à la piscine sera refusé à compter d'octobre si votre dossier n'est pas complet.**

### AUTORISATION LEGALE

Sachez que les photos prises au cours des activités de la section illustrent régulièrement le site Internet du club.  
En cas d'opposition de votre part cocher la case suivante

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ demeurant à \_\_\_\_\_  
Tél : \_\_\_\_\_ père, mère, tuteur de \_\_\_\_\_

consent à ce que l'intéressé(e) pratique la plongée sous-marine au sein du Gallia Club Omnisports de BIHOREL  
et assiste aux entraînements et cours qui seront proposés.

Je m'engage à être présent durant les entraînements, plongées et compétitions. En cas d'incapacité à être présent pendant ces entraînements, j'autorise le ou les responsables à prendre toutes décisions en cas de besoin et ceux-ci pourront se réserver le droit d'interdire l'accès à la piscine à mon enfant si celui-ci ne respecte pas les consignes de sécurité.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions d'adhésion, m'engage à ce que l'intéressé(e) respecte les statuts et règlements du Gallia Club Omnisports de BIHOREL et de sa section plongée – apnée, et plonge selon les règles définies par la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins.

**En remettant ce formulaire au Club, j'accepte que les informations saisies dans celui-ci soient utilisées pour m'affilier à la FFESSM, me contacter ou m'envoyer des informations concernant l'activité du Club.**

BIHOREL, le \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_

Signature

Photo

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_

**NUMERO DE LICENCE:** \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_

Tél Dom : \_\_\_\_\_ Tél Port. : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

### ADRESSE (écrire en caractères d'imprimerie S.V.P.)

Pas de changement d'adresse en 2020

N° : \_\_\_\_\_ Type voie : \_\_\_\_\_ Nom de la voie : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

### DECOMPTE DE L'ADHESION

- Cotisation enfant <sup>(1)</sup> ..... : 155,55 €

- Licence <sup>(2)</sup> :

Enfant de 8 à 11 ans\* ..... : 11,45 €

Enfant de 12 à 15 ans\* ..... : 25,77 €

\* au moment de la souscription & à partir du 15 septembre

- Assurance complémentaire :

| Assurance LOISIR |     |     | Assurance LOISIR TOP |        |        |
|------------------|-----|-----|----------------------|--------|--------|
| L1               | L2  | L3  | TOP L1               | TOP L2 | TOP L3 |
| 20 €             | 25€ | 42€ | 39€                  | 50€    | 83 €   |

Choix d'assurance complémentaire <sup>(3)</sup> : ..... €

- Réduction :

Habitant de Bihorel <sup>(4)</sup> : - 15€ ..... €

2<sup>nd</sup> membre de la famille <sup>(5)</sup> : -15€ ..... €

Adhérent 2019 <sup>(6)</sup> : - 15€ ..... €

**MONTANT DU REGLEMENT <sup>(1+2+3-4-5-6)</sup> : ..... €**

### RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT

Quel est son niveau de natation (brevet de 25 m obligatoire) ?

Quel est son niveau de plongée ?

Baptême  Initiation en club  Etoile de mer : .....

Plongeur Bronze  Plongeur Argent  Plongeur Or

Aide moniteur  N1

Il souhaite suivre les cours:  Mercredi soir (Notre-Dame de Bondeville)  Samedi matin (Boulingrin)

**Informations complémentaires pouvant être utiles aux encadrants :**

#### ASSURANCE COMPLEMENTAIRE FEDERALE

La licence FFESSM comprend une assurance de responsabilité civile. **Le club exige la présentation d'une assurance complémentaire.** La Fédération propose les assurances complémentaires LOISIR, qui sont des assurances individuelles d'accident pour tout pratiquant de plongée ou d'apnée, ou LOISIR TOP, qui couvrent en plus vos voyages plongée dans le monde entier (annulation, interruption, assurance bagages voyage plongée).

**Si vous ne souscrivez pas une de ces assurances LOISIR ou LOISIR TOP, vous devez fournir une attestation de prise en charge de la plongée sous-marine avec bouteille ou de l'apnée par votre assurance personnelle.**

Les contrats d'assurance sont consultables sur le site [www.ffessm.fr](http://www.ffessm.fr) ou au local de plongée.